

Concours général des métiers
Technicien en chaudronnerie industrielle

ADMISSIBILITÉ

Durée : 6 heures

Documents remis à la candidate ou au candidat :

Dossier technique : **DT 1/18 à DT 18/18**

Dossier : Analyse et exploitation
de données techniques : **DR 1/33 à DR 14/33**

Dossier : Élaboration d'un processus
de fabrication : **DR 15/33 à DR 33/33**

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

NOTA : Dès la distribution du sujet, assurez-vous que l'exemplaire qui vous a été remis est conforme à la liste ci-dessus ; s'il est incomplet, demandez un nouvel exemplaire au responsable de la salle.